









Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- MILDIU** Risque fort et prévisions perturbées en fin de semaine. Restez vigilants.
- BLACK-ROT** Risque de contamination à chaque pluie. Attention période de sensibilité maximale des grappes en cours.
- OÏDIUM** Stade de sensibilité maximale en cours. Soyez très vigilants sur les situations sensibles.
- VERS DE GRAPPE** Les glomérules sont visibles. Procédez à vos comptages de fin de G1
Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 juin 2018

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	14 21	14 23	13 25	14 26	16 23	15 23
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUE

La floraison est enclenchée en tous secteurs : - de 25% de chute des capuchons sur le plateau, 50% en vallée est et 75% en vallée ouest.



Stade 23:
Floraison - 50 % chute capuchons

Le 2 juin, un orage de grêle a frappé sérieusement le secteur de Bovila et débordé sur le reste de la commune de Fargues et Carnac-Rouffiac et Belaye. Des pertes sont certainement à déplorer mais le bilan précis est toujours attendu à ce jour.

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Syndicat de Défense des vins
AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinovallée Cave
des Côtes d'Olt

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Le vignoble reste globalement sain.

Sur les parcelles TNT du réseau de surveillance, on ne note pas d'évolution depuis la semaine dernière. Les taches sont encore sporadiques.

- **Données de la modélisation** (Potentiel Système : Calcul à partir des données radar : Montayral, Prayssac ; et de stations météo fixes : Anglars, Sauzet).



Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations de masse ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Situation de J-7 à J : La pression exercée par le mildiou est devenue moyenne sur la majorité des secteurs.

Des contaminations de masse sont modélisées sur la plupart des secteurs lors des pluies du 28 au 30 mai.

Seuls les rares secteurs ayant reçu moins de 10 mm sur cette période sont restés indemnes de contaminations de masse à ces dates. Mais des contaminations élites ont pu avoir lieu.

Simulation de J à J+10 : La pression deviendra forte sur tous les secteurs. Des contaminations de masse sont désormais modélisées dès 3 mm et sur tous les secteurs et pourraient être de forte intensité sur quelques secteurs.

La sortie des taches issues des contaminations de masse des 28-30 mai devrait survenir autour du 11 juin.

Évaluation du risque : La pression devient forte et la semaine devrait être très (trop!) régulièrement pluvieuse. Le risque est fort et la vigilance reste de mise.

Surveillez régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles car la période sera propice à des sorties de taches.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

De nouveaux symptômes sont visibles sur de nouvelles situations non concernées la semaine précédente. Les fréquences d'attaques restent faibles.

Évaluation du risque : Le message de la semaine précédente reste d'actualité :

- les conditions restent favorables aux projections : chaque pluie peut être synonyme de contamination.

- De plus, les grappes entrent dans une phase de plus grande sensibilité qui deviendra maximale à la nouaison.

Restez donc vigilants au risque de nouvelles contaminations.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

• **Situation au vignoble** : pas de symptômes signalés à ce jour.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- de la sensibilité variétale ;
- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir, :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations sensibles : charge importante, entassement des grappes, ... Le stade de chute des capuchons (fin de floraison) est imminent pour les situations les plus précoces.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures sont nulles.

Les glomérules sont désormais bien visibles. Les fréquences d'attaques oscillent entre 0 à 30 glomérules pour 100 grappes.

• Données de la modélisation

Le stade L4 est le stade dominant dans les populations et le stade L5 commence à se développer. Il est trop tôt pour identifier un début de deuxième vol.

Évaluation du risque : Les glomérules sont désormais bien visibles. Il est donc temps de procéder à leur comptage afin d'évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération. Surveillez attentivement vos parcelles car de nouveaux glomérules pourraient encore apparaître.



Glomérule sur inflorescence
Photo CA 81

Un dépassement du seuil de nuisibilité sur la base de vos comptages de glomérules en fin de G1 implique une gestion précoce de la G2 au moment de la période des éclosions.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont maintenant établies, même si elles restent à un niveau faible pour l'instant.



Cicadelle verte : Adulte (en haut)
1^{er} stade larvaire (en bas)
Photos IFV



Biologie et description des symptômes

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles de vignes pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade.

Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4^e stade. Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel :** la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• **Situation au vignoble :** Les toutes premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 15 juin au 25 juin 2018**

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

Comme chaque année en période de floraison, des **mélighètes** sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les mélighètes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.



Mélighètes sur inflorescence - Photos IFV et CA 81

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 12 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinotalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.